Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

2-3-4 Actualité de la mobilisation contre le projet de loi « El Khomri »

5 Retour sur le 51ème congrès confédéral

6-7 Présentation de Jennifer la Nouvelle secrétaire administrative et comptable de l'UD + Un point sur les élections TPE

8 Note de lecture + Actualité de l'IHS

Numéro
Mai 2016

EDITO

Quand l'ennemi de la finance (Hollande au Bourget en 2012) nous fait les poches !!! Que le patron du MEDEF nous traite de voyous et de terroristes (terme employé pour désigner les résistants au Nazis en 1940) mais surtout dans le contexte international actuel, avec des attentats meurtriers qui touchent tous les pays, quel obscurantisme ringard de ce patronat!!! Et que la CFDT soutient ces personnages du passé et se déclare satisfaite des conditions qui nous attendent !!! Comment ne pas être indigné ???

Nous sommes consternés. Cette volonté de s'approprier notre force de travail pour exacerber les situations d'exploitation nous oblige à réagir vivement car **Notre colère est légitime**

C'est une vraie stratégie d'aliénation et d'exploitation. Juste dans le rétroviseur, il y a eu dans un premier temps la loi MACRON qui diminue les possibilités d'intervention des salariés sur les choix de gestion des Entreprises (comme si au foot il n'était plus possible d'analyser le jeu de l'adversaire), puis la loi REBSAMEN qui diminue les moyens des représentants du personnel (des tongs sans crampons et moins d'entrainement avec un entraineur sans diplômes) et enfin la loi travail qui décide que le match aura lieu chez l'adversaire.

En résumé d'un côté un patronat avec des experts judiciaires, économiques, en communication, des moyens financiers considérables etc…et de l'autre NOUS avec une charge de travail qui augmente et un salaire qui diminue comme le souligne l'adage populaire NOUS VOILA « EN SLIP… »

OUI mais nous avons nos certitudes en l'avenir, avec un regard conscient sur cette planète ou chaque être est une richesse, alors pour ne pas se retrouver « A POIL » et regagner droits et dignité nous devons poursuivre et amplifier les mobilisations :

Nos actions ont déjà largement modifié le texte initial, mais nous devons maintenir notre demande de retrait de cette loi pour éviter à chacun de subir isolement les déconvenues de ce texte.

Ensemble multiplions et soutenons les actions décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris les mouvements reconductibles.

Ensemble travaillons à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles,

Chaque jour doit être un nouvel élan dans la mobilisation.

En déployant la votation citoyenne décidée en intersyndicale dans les entreprises, les administrations et les lieux d'études. Cette votation sera remise au président de la République lors de notre temps fort du 14 juin.

En faisant vivre la solidarité financière avec nos camarades en grève

En créant les conditions de la réussite d'une puissante manifestation nationale le 14 juin à Paris, en s'inscrivant auprès des syndicats et des Unions locales.

Rien n'a jamais été offert à la classe ouvrière, nous l'avons conquis par la lutte et l'action. Notre boussole demeure car « Il n'est point de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. Périclès » et les moyens d'atteindre ce bonheur doivent appartenir à chaque être sur cette terre, n'en déplaise au vieillot et périmé GATTAZ

Alain Bard, SG CGT 04

LOI TRAVAIL : LE BRAS DE FER SE DURCIT

Depuis plusieurs semaines, ils nous disent qu'il n'y a plus rien dans cette loi.
Ce n'est pas la peine de se battre. Les citoyens n'ont rien compris. Il n'y a aucune raison de se mobiliser. Leur mépris est total !

Le Président de Peugeot PSA Citroën vient de s'augmenter son salaire, il l'a doublé, il gagne

14 500 euros par jour. On voit bien où vont les millions d'euros du CICE reçus par cette entreprise. Et les actionnaires sont également très contents. Il n'a pas été récompensé car il a gagné des parts de marché, mais parce qu'il a augmenté les taux de profits et des dividendes des actionnaires. PSA a supprimé 17 000 emplois en 3 ans. Et les ventes ont augmenté de 40%. C'est que la productivité a augmenté. Contrairement à ce qui est véhiculé, les français ont le taux de productivité le plus élevé en Europe.

Le capital a pris tellement d'argent depuis 30 ans, qu'il faudrait le réinvestir dans les salaires maintenant.

Il faudrait augmenter les salaires. Et il faudrait réaliser un meilleur partage du temps de travail. Donc, les verrous à faire sauter, on voit bien où ils sont. Ce n'est pas ceux du code du travail qu'ils faut faire sauter. C'est ceux du capitalisme inhumain et amoral. c'est ceux des traités européens.

Les salariés l'ont très bien compris, les raisons de la colère sont nombreuses, c'est pour cela que le bras de fer se durcit...mais un bras de fer entre les salariés et un gouvernement qui tente d'imposer un projet de loi scélérat !

LES MANIFESTANTS...QUELLE BANDE DE DELINQUANTS !

Pierre Gattaz a montré le vrai visage d'un patronat rétrograde et irresponsable en insultant la CGT, première organisation syndicale de ce pays. Il a ciblé, à travers elle, tous les salariés, les privés d'emplois et les retraités mobilisés massivement depuis trois mois pour conserver le code du travail pour tous et gagner de nouveaux droits. En utilisant, à l'égard de la CGT, des mots aussi violents que « voyous et terroristes », dans le journal Le Monde daté du 30 mai 2016, il a clairement franchi la ligne rouge !
La CGT ne laissera pas de telles accusations sans suites ! Plutôt qu'intervenir et condamner de tels propos le gouvernement ne cesse de mettre de l'huile sur le feu. La stigmatisation et les mesures répressive se multiplient.

USAGE INACCEPTABLE DE LA VIOLENCE

Ce gouvernement est à l'agonie. Ils ne maitrisent plus rien. Il n'a pas d'autres choix que d'utiliser la violence policière.

Ce qui s'est passé il y a quelques jours à la raffinerie de Fos sur Mer est inadmissible. Des charges d'une violence inouïe contre les manifestants : coups de matraques à répétition, rafales de tirs de flash-ball, canon à eau généralisé, des camarades séquestrés dans l'Union locale de Fos avec des gaz lacrymogènes à l'intérieur. Ce sont de véritables scènes de guerre auxquels les manifestants ont assisté. Des collègues du département étaient présents comme ceux du syndicat CGT de Sanofi Sisteron.

Ce qui s'est passé à Fos est d'une extrême gravité et exige une riposte de tous !

C'est la pénurie de droits qui menace le plus les salariés, et pas la pénurie de carburant !

Action au péage de Manosque

NOUS SOMMES FACE A UN MUR QU'IL FAUT CASSER

Si cette loi passe, demain dans nos permanences, nous allons accueillir des salariés qui sont complètement démunis. Demain, ce sont eux qui en subiraient les conséquences. Nous sommes bien dans un affrontement entre les salariés et une loi qui voudrait les précariser encore plus.

Il y a eu la pétition, il y a les soutiens permanents de la population, il y a également un sondage sans équivoque pour le retrait de cette loi. Les gens comprennent que c'est un enjeu qui nous ait commun à tous. Ce n'est pas forcément quelque chose que nous avions connu à d'autres moment ou nous avions occasionnés des gênes.

Le gouvernement est complètement fermé depuis le départ. Nous sommes face à un mur qui ne veut pas dialoguer, qui ne veut pas bouger. Dans ces conditions, la seule solution semble être de casser le mur !

IL FAUT CONSTRUIRE UN CODE DU TRAVAIL DU XXIème SIECLE

Il faut bâtir un Code du travail plus fort, plus solide pour tous les travailleurs d'aujourd'hui, plus engageant parce que sans surprise pour les employeurs. Par exemple :

* Il est essentiel aujourd'hui de maintenir la hiérarchie des normes et de constitutionnaliser le principe de faveur.

* Il faut remettre en cause la loi Rebsamen afin de garantir la participation effective des salariés à la détermination de leurs conditions de travail

* La mise en place d'un nouveau statut du travail salarié (NSTS) afin de créer un socle interprofessionnel de droits cumulatifs, progressifs et transférables d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre.

* La durée légale du travail devrait être abaissée à 32 heures avec maintien de salaire et renvoi aux modalités par négociation collective, afin de créer des emplois et d'aller dans le sens de l'histoire et du progrès social.

* Une consolidation du rôle des instances représentatives des personnels (IRP)

* Davantage de moyens pour la défense des salarié. Un Code du travail efficace n'a donc pas de sens sans une justice gratuite, rapide, accessible et impartiale, sans un service public d'inspecteurs du travail indépendants, dotés de moyens suffisants, sans un véritable droit de grève exercé sans entrave et sans une absence de répression syndicale dans et hors de l'entreprise.

LA LOI TRAVAIL : L'AVENIR DE TOUTES LES BATAILLES

Le gouvernement arrose en ce moment de nombreux secteurs professionnels alors qu'il reste inflexible et insensible face au mouvement de contestation sociale. Il arrose des secteurs (comme les enseignants) à qui il refusait tout il y a encore quelques jours. Cela pourrait paraitre contradictoire et incohérent. Cependant, cela démontre que cette loi Travail est un enjeu majeur pour ce gouvernement. Il sont prêt à déverser des milliards pour faire passer à tout prix ce fameux article 2. Cela remet vraiment en cause leur argument qui prétend que c'est anodin et que nous avons tort de nous en préoccuper.

Ce qui confirme également que cette loi est d'un enjeu crucial pour le gouvernement, le patronat et l'Union Européenne, c'est la tribune de Gattaz dans le monde où il déverse toute sa fureur contre la CGT. Cela témoigne de l'investissement du Medef dans cette loi et montre bien que c'est lui le donneur d'ordre de ce projet.

On voit bien que ce n'est pas une loi d'intérêt général mais bien une loi d'affrontement social. On ne peut pas en vouloir aux gens qui refusent de subir les effets négatifs de cette loi et qui ont choisi de se défendre.

En cette période où l'Euro de Foot va bientôt commencer, on pourrait faire un parallèle : cette loi se fait au détriment des salariés, c'est comme si on obligeait un club de foot à toujours jouer sur terrain adverse.

Manifestation à Digne

UN GOUVERNEMENT ILLEGITIME

Le gouvernement a une parole tellement autoritaire qu'on dirait qu'il culmine dans les sondages à plus de 70%. Sauf erreur de notre part, ce n'est pas vraiment le cas. Qui sont-ils pour nous imposer l'idée que cette loi est bonne alors que le parlement est contre, qu'ils n'ont pas de majorité, et que les salariés crient leur colère dans la rue ?

Il faudrait beaucoup de légitimité pour faire passer un tel texte en force...un texte qui prétend modifié complètement les règles sociales.

Et cette illégitimité est renforcée par l'imposture dont a fait preuve M. Hollande lors des élections présidentielles de 2012 qui à aucun moment avait dit qu'il mettrait en place une telle politique.

C'est un drôle d'anniversaire que fête ce pouvoir pour les 80 ans du Front Populaire en tentant de casser ses acquis sociaux . Ainsi, le gouvernement remet en cause un héritage clé du Front populaire : la négociation collective et le principe de faveur. La loi du 24 juin 1936, issue des accords de Matignon et des grandes grèves de mai/juin, renforce les conventions collectives et institue le principe de faveur : la convention collective ne peut prévoir que des dispositions plus favorables à la loi. Le projet de loi travail accorde au contraire la suprématie à l'accord d'entreprise, même s'il est moins favorable que l'accord de branche ou la loi. Revient Léon, ils sont devenus fous !

LES LUTTES OUI...MAIS DANS LA FRATERNITE !

- Retour sur le 51ème congrès confédéral de Marseille -

Sous le soleil de Marseille, l'ambiance du congrès était globalement chaleureuse, les délégués étaient contents d'être présents. Les délégués du 04 n'ont pas senti de fortes tensions comme on a pu le voir dans certains congrès fédéraux ou départementaux récents.

Les délégués nous ont fait le retour d'un congrès très bien organisé. Le mieux organisé depuis très longtemps. Le congrès a commencé par la chanson "Sans la nommer" de Moustaki, un peu comme pour dire "pacifions les débats, la révolution ne doit pas être à l'ordre du jour des débats...pas besoins, puisqu'elle est permanente". Certaines mauvaises langues diront que pour trouver de l'énergie et de la dynamique, il a fallu attendre le concert de HK.

De nombreux débats ont eu lieu sur l'appel à la grève générale ou reconductible dès le 28 avril, en sortira un appel du congrès en milieu de semaine.

Lepaon a été copieusement sifflé dans les couloirs, il n'a pu resté que le lundi. La rupture avec la CFDT était à l'ordre de plusieurs échanges. Sur les sujets revendicatifs, trois grands axes ont été proposés par le Congrès : la sécurité Sociale Professionnelle, les 32h00 et le Code du Travail du 21ème siècle.

La nouvelle direction portée par Philippe Martinez, secrétaire général, en ressort légitimée, sortant de la parenthèse Lepaon, et en route vers une coordination des combats...en tous cas nous l'espérons.

"Sans la nommer" / ouverture du congrès.
Pour voir la vidéo :

CLIQUEZ ICI

Superbe prestation de HK au 51ème congrès CGT et immense moment d'émotion quand Omar des EX FRALIB monte mettre le feu sur la scène !! J'en connais un paquet qui vont avoir les frissons...

Cliquez ici !

Jennifer : la nouvelle secrétaire administrative et comptable de l'UD CGT 04

Jennifer est présente au bureau de l'UD les lundi après-midi, mardi la journée, mercredi matin, jeudi la journée, et vendredi matin. Jennifer a été délégué du personnel CGT à Intermarché et dans ce contexte, elle a eu à mesurer les pratiques patronales dans le monde de la grande distribution. Elle est disponible pour vous aider à présenter la comptabilité et dans les démarches administratives. Son accueil et sa gentillesse ont déjà été appréciés par beaucoup d'entre vous.

Elections T.P.E. : la CGT se met en ordre de marche

Entretien avec Philippe Cottet, membre de l'équipe de direction du Comité Régional CGT PACA

Le premier stage régional a eu lieu les 3 et 4 mai en présence de camarades de plusieurs départements, dont deux candidats sur la liste CGT à la CPRI. La liste CPRI a été déposée au Ministère avec une modification du fait de la non réception des éléments administratifs d'un candidat dans les délais impartis. Donc Patrick Loriou de l'UL de Manosque a intégré la liste à sa place. Ce qui fait un total de 5 candidats des Alpes de Haute Provence sur 10 pour la région PACA. La Profession de foi est finalisée et déposée au Ministère également.

Les candidatures des syndicats seront publiées le 7 juin ce qui permettra d'avoir la connaissance des organisations syndicales ayant déposé par branche et au niveau interprofessionnel.

Dans le calendrier régional, le prochain rendez-vous est **la formation IRT sur le syndicalisme dans les TPE les 27 et 28 juin.** Il s'agira d'approfondir le stage tenu début mai sur la réalité du salariat TPE et notre démarche CGT en sa direction. A ce jour, huit inscrits. Objectif : présence du maximum de candidats à cette formation.

Plusieurs UD ont commencé à se pencher sur le plan de travail en vue de la campagne. Pour le 04, je sais que vous avez réalisé des modules de formation sur les élections TPE dans la plupart des UL, ce qui va dans le bon sens.

Quelques rappels de calendrier :
Dates des élections : **du 28 novembre au 12 décembre pour les votes électroniques.** Mais il y aura aussi **un vote par courrier qui commencera dès le début novembre.**

Dès la rentrée de fin août nous devons être en mesure d'assurer le travail de suivi sur les inscriptions sur les listes car **au plus tard le 1 septembre chaque électeur aura reçu un document d'information** précisant qu'il est inscrit sur la liste électorale.

Le 5 septembre, la liste électorale sera publiée. La confédération fera des extractions par UD. A chaque UD de les exploiter à sa convenance.

Il restera alors trois semaines (jusqu'au 26 septembre) pour déposer des recours gracieux pour les salariés des TPE non inscrits. Après, ce sera trop tard. Donc, nécessité d'avoir dans les UD et les UL un travail de vigilance et de suivi sur cette question dès la rentrée. A anticiper avant les congés d'été. **Les recours gracieux seront traités jusqu'au 25 octobre.**

En novembre, envoi des documents électoraux avec les codes au domicile des électeurs. Donc, ils pourront dès réception voter par correspondance. Il ne faut donc pas avoir en tête pour le plan de travail le seul créneau de vote du 28 novembre au 12 décembre mais **bien considérer que dès début novembre les salariés pourront être en capacité de voter.**

A LA PAGE SUIVANTE SE TROUVENT LES PHOTOS DES CANDIDATS CGT

ENSEMBLE

ANTOINE
Bastien
Carrossier - Peintre

BEN ELKOURIANE
Mahjoub
Carreleur - Maçon

BIZCOCHO
Stéphanie
Aide à domicile

DEMOND
Emilie
Chargée de projet

Région PACA

FLEURY
Alain
Menuisier

LORIOU
Patrick
Administratif

LOZANO
Patricia
Secrétaire

NINI
Norah
Secrétaire - Comptable

VERJAT
Valère
Jardinier

ZIMMERMANN
Anne-Marie
Secrétaire

© Bordel - ardd photos - Fotolia

POUR DÉFENDRE NOS DROITS VOTONS

la cgt
tpe.cgt.fr

Note de lecture

" TENTATIVE D'EVASION (FISCALE) "

Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot. Editions Zones. 2015

Les deux sociologues, après de nombreux ouvrages consacrés aux riches, se posent ici une question simple : « Comment planquer son magot ? ». Inspirés par les exemples de Jérôme Cahuzac et de Liliane Bettencourt, ils décident à leur tour d'extrader leurs quelques économies ... Cette tentative va les conduire dans un voyage vers les paradis fiscaux (la Suisse), les places financières, les banques d'affaires et autres cabinets obscures (les trusts). C'est à dire au cœur du système de l'évasion fiscale.

Pas de révélations fracassantes dans cet ouvrage mais une description méthodique et éclairante des circuits et des logiques en œuvre. Car, si la grande évasion fiscale finit sa course sous les palmiers ou au pied de grands sommets enneigés, elle s'organise en réalité à notre porte avec la complicité active de Bercy, lieu de tous les arrangements entre amis. Où l'on découvre que les dirigeants de Bercy sont alternativement au service des banquiers d'affaire ou dans les conseils d'administration des banques qui pratiquent l'évasion fiscale.

D'une lecture très accessible, servie par une écriture vivante et passionnée, cette enquête non dénuée d'humour nous permet de comprendre les rouages de l'évasion fiscale et ses enjeux politiques. Opacité de la spéculation, cupidité des plus riches, réseaux d'initiés … avec le seul objectif d'accumuler toujours plus d'argent au détriment de l'intérêt collectif.
Une lecture utile et instructive.

Vive le front populaire de 1936, vive les luttes, vive les conquêtes sociales !

Le front populaire de 1936, les luttes, les conquêtes sociales a marqué profondément la vie sociale et économique de notre pays. aujourd'hui encore ces acquis, les congés payés, les conventions collectives, les sections syndicales , les délégués du personnel, sont malgré les remises en causes, toujours d'actualité.

80 ans après les luttes sont toujours là. certes, elles sont différentes, plus compliquées, le contexte n'est pas celui de 1936. ce n'était pas évident pour nos anciens non plus qui avaient à faire face à la monté du fascisme en Europe, à la désunion syndicale et malgré cela ils ont fait.

plus que jamais, il est important et utile de rappeler, sans nostalgie, ce que furent ces luttes et ces acquis.

ils sont pour notre combat d'aujourd'hui une leçon de chose pour le syndicalisme de proximité que nous voulons construire, amplifier avec notamment les salariés des TPE.

la lutte d'aujourd'hui contre la loi travail, nous Demande c'est une exigence de se souvenir pour y puiser plus de forces, de rappeler à tous les évènements du front populaire et les conquêtes sociales de 1936.

l'IHS cgt du 04 vous proposera au cours de la fête de la CGT du 3 septembre à Saint-Auban de faire vivre en grand les luttes d'hier et d'aujourd'hui au cours de débats et d'animations autour des luttes de 1936.

VOUS POURREZ EGALEMENT AU COURS DE CETTE JOURNEE, REPRENDRE VOTRE ADHESION A L'IHS 04. SYNDICAT UNION LOCALE MILITANTS L'HISTOIRE SOCIALE RESTE TOUJOURS UN COMBAT SYNDICAL

MARCEL GUIDI PRESIDENT DE L IHS CGT DU 04